



04.05.2007 - 13:30 Uhr

Deux semaines de travail à titre bénévole

Berne (ots) -

Près de 50 000 bénévoles de la Croix-Rouge suisse (CRS) ont consacré en 2006 1,577 million d'heures à une activité humanitaire. Leur investissement horaire a augmenté de 3 pour cent par rapport à l'année précédente. Au sein des 24 associations cantonales, ils étaient 11 000 à œuvrer en faveur de leur prochain. Au nombre de 895 000, les heures fournies par ces volontaires ont progressé de 8 pour cent en regard de 2005. Voilà qui correspond en moyenne à deux semaines de travail d'une personne exerçant une activité à plein temps.

Le bénévolat à la CRS est l'expression même d'une solidarité vécue. Cet engagement pour l'intégration de personnes défavorisées est au cœur de l'édition 2007 de la Journée mondiale de la Croix-Rouge, célébrée le 8 mai, anniversaire de la naissance d'Henry Dunant (1828- 1910). A cette occasion, les associations cantonales de la Croix- Rouge entendent, à travers diverses actions, sensibiliser l'opinion publique aux dangers de l'exclusion sociale et donner des impulsions en faveur d'une cohabitation inscrite dans l'intérêt partagé des personnes bien et mal insérées.

Le soutien apporté à leurs activités par ces nombreux volontaires est déterminant pour les organisations de la CRS. Aux bénéficiaires de ces prestations, il permet de conserver dignité, autonomie et contacts sociaux. Les associations cantonales sont chaque année plus sollicitées. Le service des transports, qui occupe près de deux tiers des bénévoles, a enregistré une progression de l'ordre de 4 pour cent, ce qui porte les kilomètres parcourus à 10,72 millions. Le système d'alarme a vu augmenter de 15 pour cent le nombre des clients plus de 7500 à fin 2006 encadrés par des volontaires. Dans les services d'aide, la prestation de ces derniers a progressé d'un quart, pour s'établir à 153 000 heures.

Par le biais de son action en faveur des plus démunis, la CRS prend le pouls de l'évolution sociale. Elle constate que la part de ceux qui sont menacés d'exclusion ne cesse d'augmenter. Par intégration, la CRS entend la cohabitation de toutes les personnes vivant en Suisse, sans oublier celles qui, pour diverses raisons (précarité, chômage, maladie, vieillesse, handicap ou passé migratoire) peuvent plus difficilement mener une existence autonome. Partie intégrante du plus vaste mouvement humanitaire du monde, qui compte une centaine de millions de membres, et Société nationale du pays qui a vu naître la Croix-Rouge, la CRS est déterminée à défendre la cause de ces personnes, aussi vis-à-vis des milieux politiques et économiques.

Informations complémentaires :

Beat Wagner, responsable Communication CRS

Tél. 031 387 74 08 / 076 372 41 84 / courriel beat.wagner@redcross.ch